



Conseil économique et social

Distr. générale
17 juillet 2014
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Demande de révision de l'ordre du jour provisoire de la session de 2015 du Conseil économique et social

Lettre datée du 17 juillet 2014, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil économique et social

Ayant à l'esprit les résolutions 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale, en dates du 9 juillet 2013 et du 20 septembre 2013, respectivement, et conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Conseil économique et social, j'ai l'honneur de demander que l'ordre du jour provisoire de la session de 2015 du Conseil soit révisé comme suit :

- a) Au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Débat de haut niveau », ajouter un nouvel alinéa a) se lisant comme suit : « Réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil »;
- b) Renuméroter en conséquence les alinéas suivants du point de l'ordre du jour intitulé « Débat de haut niveau »;
- c) Ajouter un nouveau point de l'ordre du jour intitulé « Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil »;
- d) Ajouter un nouveau point de l'ordre du jour intitulé « Débat consacré à l'intégration »;
- e) Réviser le point de l'ordre du jour intitulé « Application des résolutions 50/227, 52/12 B, 57/270 B, 60/265, 61/16, 67/290 et 68/1 de l'Assemblée générale » en y insérant les résolutions 67/290 et 68/1 de l'Assemblée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil.

* E/2015/1.



L'Ambassadeur
(Signé) Martin **Sadjik**
